

1. Risques liés à l'activité du travail

1.1. Activité physique

- 1.1.1. Manutention manuelle de charges
- 1.1.2. Manutention de charges à l'aide d'un chariot non motorisé
- 1.1.3. Postures de travail contraignantes

1.2. Glissades, chutes et heurts

- 1.2.1. Chutes de plain-pied (Déplacement sur sol glissant, encombré et/ou inégal Obstacles)
- 1.2.2. Travail en hauteur (toit, plateforme)
- 1.2.3. Utilisation d'échelles, d'échafaudages, d'escabeaux...
- 1.2.4. Chutes d'objets en hauteur

1.3. Outils de travail

- 1.3.1. Utilisation d'écran(s) pendant plusieurs heures par jour
- 1.3.2. Utilisation d'un téléphone ou autre moyen de communication audio plusieurs heures par jour
- 1.3.3. Utilisation d'appareils motorisés de levage ou de manutention
- 1.3.4. Travaux ou activité exposant le corps à des vibrations
- 1.3.5. Utilisation d'équipements de travail motorisés (taille-haies, tondeuses...) ou non motorisés (massicots manuels, couteaux...)

1.4. Véhicules motorisés

- 1.4.1. Conduite d'un véhicule motorisé dans le cadre de l'activité professionnelle
- 1.4.2. Circulation de véhicules à l'intérieur du bâtiment

1.5. Agents chimiques dangereux (ACD), poussières, fumées

- 1.5.1. Manipulation ou exposition à des agents chimiques dangereux dont les agents cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (hors amiante)

1.6. Agents biologiques et infectieux

- 1.6.1. Situation de travail rendant possible une contamination (inhalation, ingestion, contact, pénétration, manipulation)
- 1.6.2. Travail en contact avec des animaux
- 1.6.3. COVID 19 ou autres risques épidémiques

1.7. Électricité

- 1.7.1 Travaux ou interventions sur électricité

1.8. Rayonnements ionisants (rayons X)

- 1.8.1. Travail à proximité de source scellée de rayonnements ionisants
- 1.8.2. Utilisation de source scellée de rayonnements ionisants

1.9. Armes et munitions

1.9.1. Port et usage d'armes

1.9.2. Travail avec des agents porteurs d'armes

1.10. Mise à l'eau de l'annexe

1.10.1. Travail à bord, à partir ou à proximité de l'annexe pneumatique

2. Risques liés à l'organisation du travail

2.1. Risques psychosociaux (RPS)

2.1.1. Quantité et ou Complexité du travail, Pression temporelle, Conciliation vie pro et vie perso difficile (exigences du travail selon GOLLAC)

2.1.2. Contact avec la détresse sociale, Risque d'agressions verbales ou physiques, violences sexistes ou sexuelles, Peur au travail (exigences émotionnelles selon GOLLAC)

2.1.3. Manque d'autonomie ou de marges de manoeuvre...

2.1.4. Isolement au travail/ Sentiment d'inutilité/Absence de soutien/Absence de reconnaissance / conflit au travail/manque de coopération/ difficulté ou absence de pilotage (rapports sociaux et relations de travail selon GOLLAC)

2.1.5. Conflit de valeurs/Sentiment de qualité empêchée ...

2.1.6. Insécurité de l'emploi et du travail (condition d'emploi, parcours professionnel, précarité du poste)

2.2. Rythmes de travail

2.2.1. Horaires décalés et /ou Travail de nuit (Travail en équipes successives alternantes)

2.2.2. Horaires de travail atypiques

2.3. Pratiques addictives

2.3.1. Facteur de risque lié aux conditions particulières d'activité favorisant une consommation de substances psychoactives

2.3.2. Situation de travail mettant les agents en contact avec des substances psychoactives

3. Risques liés à l'environnement de travail

3.1. Manque d'hygiène sur les lieux de travail

3.1.1. Manque d'hygiène (lieux de travail et installations sanitaires)

3.2. Ambiance physique de travail (sonore, lumineux, thermique)

3.2.1. Environnement bruyant

3.2.2. Qualité et/ou quantité d'éclairage inadaptée à la situation de travail

3.2.3. Environnement thermique inadapté à la situation de travail

3.2.4. Renouvellement d'air (Ventilation et aération des locaux)

3.3. Ambiance appauvrie en oxygène

3.3.1. Espaces confinés, travail en altitude...

3.4. Environnement hyperbare

3.4.1. Activité de plongée

3.5. Risques liés aux bâtiments

3.5.1. Amiante : Exposition accidentelle consécutive à la réalisation de travaux

3.5.2. Amiante : Exposition accidentelle consécutive à la dégradation de matériaux contenant de l'amiante (MCA)

3.5.3. Intervention d'une entreprise extérieure en milieu occupé (coactivité)

3.5.4. Surcharge, fissures, déformations... (Structure du bâtiment)

3.5.5. Ascenseurs, monte-charges, portes et portails automatiques (Défauts de mise en conformité ou de maintenance)

3.5.6. Radon : présence dans les locaux

3.6. Risques incendie explosion

3.6.1. Absence, dysfonctionnement ou défaut d'entretien des installations et/ou matériels

3.6.2. Absence de moyens ou mauvaise organisation de l'évacuation

4. Autres risques